



Rencontre avec les habitants des hameaux de Béruges en septembre et octobre

L'équipe municipale **organise 7 réunions publiques**, une pour chaque hameau, afin de recueillir les attentes et les besoins des Bérugeois au plus près de leur environnement. **Ces réunions se dérouleront en Mairie à 20h30.**

- Jeudi 11/09 : Vauvinard – Le Pin
- Mardi 16/09 : Verger Bonnet – Les Cours
- Jeudi 18/09 : Bourguersé – Champ de la Plaine – Le Prieuré
- Jeudi 23/09 : Ferrières – St Laurent – La Montagne – L'Aumône – La Loge du Pin
- Mardi 30/09 : La Bourdilière – Boussais
- Jeudi 02/10 : Centre-Bourg – Les Villiers
- Jeudi 07/10 : La Torchaise – Gaudent – La Raudière – La Commanderie

Les fruits de ces échanges alimenteront les travaux des différentes Commissions municipales et permettront la préparation prospective des budgets des prochaines années.

Afin d'aborder au mieux ces rencontres, le questionnement suivant pourrait amorcer la réflexion :

- Qu'est-ce qui pourrait améliorer le cadre de vie dans mon hameau ?
- Quels projets/aménagements me semblent importants, voire urgents ?
- A quoi suis-je très attaché et que je ne voudrais pas voir remis en question ?

Gardons à l'esprit que ces réunions ne sont pas les lieux pour aborder des problèmes personnels mais pour **imaginer un projet collectif**. Les permanences des élus sont des rencontres plus adaptées pour aborder des problématiques personnelles.

Ne ratez pas cette occasion de prendre part à l'élaboration de la politique de votre commune.

Voirie et civisme

En août, une personne a déchargé sur un chemin, derrière le lotissement de la Bourdilière, plusieurs m3 d'argile. Merci à cette personne de retirer l'argile rapidement : le chemin va être empierré pour permettre le passage des randonneurs.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des matériaux, gravats de chantiers, terre etc. sur les chemins et autres espaces communaux.

Si vous avez la nécessité d'évacuer vos déblais, rendez-vous aux décharges et déchetteries agréées. Vous pouvez aussi contacter la Mairie qui pourra vous indiquer l'adresse d'un particulier proche de chez vous qui accepterait vos déblais. N'hésitez pas à vous renseigner, il y a souvent une solution proche de chez soi.



Petite Enfance

Accueil des enfants de moins de 4 ans

Les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants de moins de 4 ans peuvent s'adresser aux structures suivantes :

« Suce Pouce » à Biard

05.49.58.10.20 – suce.pouce@live.fr

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

« A petits pas » à Vouneuil-sous-Biard

05.79.65.00.14 – Virginie Plancard

Horaires : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h30

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

06.08.34.92.66 – c.guillaume@vouneuil-sous-biard.com

Directrice : Cécile Guillaume, éducatrice de jeunes enfants.



Petite Annonce

A louer, Béruges bourg,

Appartement T2 Duplex de 44 m2, bon état, au calme et belle vue sur la Vallée. Chauffage individuel électrique libre. Classement énergétique : D GES : B

Loyer : 330 €

Contacter : la Mairie 05 49 53 32 54 ou le 06 47 06 23 67



La Lettre de Béruges

Septembre 2014
n°260

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 25 août

Vie municipale

Le mot du maire

Vive la rentrée !

Ecole et Associations ouvrent à nouveau leurs portes.

L'occasion de renouveler de bonnes résolutions et de pratiquer des activités en commun. Béruges est fière de ses nombreuses Associations qui sont de puissants moteurs d'intégration et de lien social.

Alors, tous au forum des Associations samedi 6 septembre !

Le mois de septembre sera également l'occasion de réaliser un **tour de table par hameau** : une série de réunions publiques qui permettront de recueillir les attentes des Bérugeois au plus près de leur environnement. Une occasion de prendre part à l'élaboration de la politique de notre village.

Bonne rentrée à tous !

Gestion des personnels

Le Conseil a décidé d'une nouvelle organisation des services pour la rentrée 2014, tenant compte de l'évolution des besoins de la Commune, de la maîtrise de la masse salariale et des souhaits des personnels. Ainsi, le Conseil a pris les décisions suivantes :

- **Pour les personnels de l'école et de la cantine :** Annie Casteuble est réintégrée dans la mesure où elle doit encore effectuer 4 trimestres avant de partir en retraite (suite à une erreur de l'organisme de Retraite) ; à titre exceptionnel et pour l'année scolaire, un demi-poste d'ATSEM a été créé pour faire face à un surcroît des effectifs de Maternelle ; 3 personnes jusqu'alors en contrats renouvelés année après année ont été titularisées, l'une à temps complet, les autres à temps partiel.

- **Pour le Local jeunes :** suite au départ en congé formation de 10 mois de Sarah Migné, un animateur a été recruté en remplacement, pour cette période.

- **Pour les personnels administratifs de la Mairie :** en raison du départ de l'ancienne secrétaire d'accueil, la Commune a recruté un nouvel agent sur ce poste : Saïda Corbet.

Enfance Jeunesse

Les activités périscolaires débuteront le 16/09. Le mardi, l'organisation reste in-

changée par rapport à l'année passée avec 2 créneaux de 45 minutes. Le vendredi, il y aura 1 seul créneau de 45 minutes pour les moins de 6 ans et 1 créneau qui peut être allongé à 1h pour les plus de 6 ans, selon les activités. Les parents seront informés à la rentrée des activités proposées.

Eclairage public

La politique communale d'éclairage public nécessite de s'interroger sur les coûts de ce service et de faire un état des lieux à Béruges. Les habitants seront consultés sur leur besoin en matière d'éclairage lors des réunions publiques par hameau. A l'occasion de la construction de nouveaux lotissements, il faudra se poser la question du type d'éclairage à utiliser en prenant en compte l'aspect environnemental.

Voirie

Hervé Monnereau et Sébastien Michelet ont visité une grande partie de la Commune, suite au retour d'une quarantaine de « coupons-réponses Voirie » (**toujours téléchargeables sur beruges.fr**). Après avoir constaté les problèmes, contacté les riverains concernés et fait un état des lieux, ils ont listé les travaux à faire. Des devis auprès de plusieurs entreprises sont en cours afin de faire réaliser les travaux. Les riverains seront tenus informés de l'avancée de ces travaux.

Prochain Conseil Municipal

► **Mercredi 24 septembre 2014 à 20h à la Mairie**

Calendrier des prochaines commissions Ouvertes au public

► **Commission Associations :** Mardi 9 septembre à 20h à la Mairie - Contact : smichelet@beruges.fr

► **Commission Environnement :** Mercredi 17 septembre à 20h30 à la Mairie - Contact : akenneth@beruges.fr

► **Commission Information et Participation Citoyenne :** Vendredi 26 septembre à 20h à la Mairie - Contact : commission.information@beruges.fr

► **Commission Voirie :** Jeudi 16 octobre à 20h30 à la Mairie - Contact : hmonnereau@beruges.fr

Numéros utiles

- **Mairie** ► 05 49 53 32 54
- **Urgence eau** ► 05 49 41 91 91
- **Médecin** ► 05 49 53 27 27
- **Infirmières** ► 07 88 16 15 94
- **Kiné** ► 05 49 53 39 95
- **Ecole** ► 05 49 53 33 08

- **Garderie** ► 05 49 59 14 66
- **Cantine** ► 05 49 53 39 70
- **Centre de Loisirs** ► 05 49 03 35 26
- **Petite Enfance** ► 06.08.34.92.66
- **Philine** ► 06 85 95 28 25 (animaux errants)

Permanences des élus

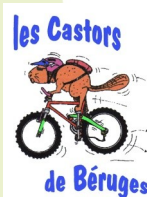
Sur rendez-vous

- Lundi 17h-19h : Annick Berjonnet
- Mardi 17h-19h : Hervé Monnereau
- Mercredi 17h-19h : Bernard Pétonnet
- Mercredi 18h-19h30 : Olivier Kirch
- Vendredi 17h-19h : Florence Barre

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des diverses manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- **6 septembre**
Forum des Associations
- **7 septembre**
Rando marche et VTT à Lavausseau - Val Boivre
- **12 septembre**
Sortie au Puy du Fou - Amitié Bérugéoise
- **20 et 21 septembre**
Exposition sur la Guerre 14-18
Journées Européennes du Patrimoine
Association Archéo
- **20 septembre**
Repas des voisins du Verger Bonnet et des Cours au stade Paul Mullan
- **21 septembre**
Vide Grenier au Stade Paul Mullan - APE
- **Fin septembre /début octobre**
Festi 86



FEPS VTT & Cyclotourisme « Les Castors de Béruges »

Sébastien MICHELET
05 49 42 01 61
Fabien DUGRILLON
06 21 59 88 12

Nous sommes une section d'une vingtaine de membres de 12 à 78 ans qui se retrouvent pour parcourir les chemins ou les routes des alentours et plus loin, affiliée à l'UFOLEP, certains pratiquent le VTT (loisir et/ou compétition), le cyclotourisme et le cyclo-sport (compétition). Le calendrier de nos sorties est au tableau d'affichage du stade Paul MULLON. Nous serons bien sûr présents au Forum des associations.

Date à retenir : le 9 novembre pour la 19^{ème} Randonnée VTT & Pédestre de la BERUGEOISE organisée avec La Chenille de Béruges. **Bons chemins**



Bibliothèque

Marie-France Brunet
05 49 53 31 44
bibliotheque@beruges.fr

Rappel des horaires d'ouverture :

► mercredi de 16h à 18h - jeudi de 16h à 17h30 et samedi de 10h à 12h

Nous recherchons des bénévoles souhaitant s'investir dans le fonctionnement de la bibliothèque (1 à 2 h/mois).

S'adresser directement à la bibliothèque lors des permanences ou contacter Marie France Brunet au 05 49 53 31 44



FEPS Théâtre
Dominique Manceau
05 49 53 37 05

Festival Festi 86, les 3 et 4 Octobre 2014 à Béruges

Pour la vingt-troisième année, **Béruges accueille FESTI 86.**

Ce festival **HUMOUR** et **RIRE** reçoit des troupes amateurs, venues des quatre coins de la France et soigneusement sélectionnées pour la qualité de leurs prestations. Elles se produisent dans les communes de **BERUGES, LATILLE** et **VOUILLE** et toujours le dernier week-end de septembre et le premier d'octobre.



Les spectacles à BERUGES sont :

- **Le vendredi 3 octobre à 20h45** - 2 pièces : « Charles » suivie de « l'opposé du contraire »
- **Le samedi 4 octobre à 20h45** - « Le repas des fauves »

Retenez d'ores et déjà ces dates. Vous trouverez bientôt le programme détaillé de l'ensemble des spectacles chez tous les commerçants de la Commune.

IMPORTANT : Pensez à réserver vos places (Dominique MANCEAU 06 32 73 74 89 ou Nathalie FILLON 05 49 53 35 38). Deux avantages à effectuer vos réservations auprès des représentants de la Section Théâtre :

- Vos places sont réservées aux premiers rangs.
- 25% du prix du billet est reversé à la Section Théâtre de Béruges.

Venez très nombreux, vous ne serez absolument pas déçus !

NOUVELLE SAISON 2014-2015 :



La Section Théâtre du FEPS sera présente lors de la journée des Associations du 6 septembre.

Une nouvelle année s'annonce avec plusieurs imprécisions. Toutes les personnes intéressées (jeunes et moins jeunes, déjà inscrits l'année passée ou nouveaux) sont donc fortement invitées à se faire connaître à l'occasion de cette journée pour pouvoir prendre des dispositions (aucun engagement n'est demandé ce jour-là).

Vous êtes tous invités à participer à l'**Assemblée Générale le jeudi 11 septembre à 20h30** dans la salle Claudette. Nous avons besoin de votre participation à l'AG pour l'organisation de la nouvelle saison théâtrale.



Feps Gym Step Pilates
Edwige Vilneau
06 88 55 89 04
gym@feps.beruges.fr

Petite photo souvenir d'un moment convivial et gustatif, le pique-nique annuel de la Gym, fin juin 2014. Merci aux cuisinières !



Repas animé en discussions, à l'évocation des nouveautés mises en place cette année passée : l'achat du petit matériel de gym diversifié et la mise en place du fameux Pilates qui confirme sa réussite ! Renforcement musculaire réussi et motivation à toute épreuve ! Sans oublier les pratiques de la gym et du step, qui seront toujours des valeurs sûres !

Les cours de Gym, Step et Pilates (nouveau depuis 2013) reprendront le lundi 8 septembre, à partir de 9h le matin et de 19h le soir. Ils ont lieu à la salle des sports de Béruges. Possibilité de faire 2 essais. Un certificat médical du médecin est obligatoire. Les tarifs varient selon les activités et le nombre d'heures pratiquées par semaine, auxquels il faut ajouter une assurance. Possibilité de faire 3 chèques. Et vous êtes aussi libres de gérer vos heures et vos jours de discipline selon vos disponibilités. Au plaisir de vous rencontrer lors de la matinée des Associations, pour tous les renseignements concernant les tarifs et les jours de disciplines, ou à un autre moment : **contacter Edwige Vilneau au 06 88 55 89 04**



FEPS Danse

Delphine Dugrillon
06 19 73 23 22
Isabelle et Olivier Farat
06 19 88 17 81

mel:danse.fepsberuges@yahoo.fr

La section Danse sera présente au Forum des Associations de Béruges le samedi 6 septembre.

Plusieurs cours de danse sont proposés à Béruges : du **Modern Jazz** pour enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes, de la **Danse de couple***, de la **Danse classique** pour enfants à partir de 7 ans (sous réserve), de la **Zumba** pour adultes et adolescents (>14 ans).

*Pour la danse de couple, il n'est pas obligatoire de s'inscrire à 2.

Vie associative



USB Foot

Dominique Nouzilleau
05 16 83 07 89
<http://foot.beruges.fr>

Le 11 août dernier, les joueurs de l'USB ont repris le chemin du terrain sous la houlette du coach Jean-Marie VILLEMINEY. Une vingtaine de joueurs en moyenne participent à ces premiers entraînements dans une ambiance conviviale pour se préparer physiquement mais aussi goûter de nouveau au plaisir du ballon. Ce vif succès pour une reprise en pleine période de vacances est très encourageant pour le début de saison et pour préparer les championnats qui débutent le **7 septembre**. (Equipe 1 à St Georges, Equipe 2 contre La Gibauderie et équipe 3 à Latillé) Au niveau sénior, le club a engagé 3 équipes (l'équipe 3 en entente avec La Chapelle Montreuil). Du côté des jeunes, les ententes avec les communes voisines se précisent :



Pour les **U6 à U13 (enfants nés de 2002 à 2009)**, entente avec Fontaine Le Comte : horaires et lieux d'entraînement encore à définir suivant les effectifs de rentrée !

Pour les **U15 (enfants nés en 2000 et 2001)**, entente avec Quinçay et Vouneuil-sous-Biard. Entraînement le **mercredi après-midi à 18h30** sur le terrain de Quinçay.

Pour les **U16-U17 (enfants nés en 1998 et 1999)**, entente avec Quinçay et Vouneuil-sous-Biard. Entraînement : le mercredi à 19h, stade des Arches de Pouzioux. Contact et renseignements : **Gilou au 09.61.34.68.19**



Rendez-vous au stade de Béruges le mercredi 03 septembre à 16h30 pour le premier entraînement de la saison.



APE

Damien Ranger
07 86 94 45 49
Angélique Loehr
06 08 16 26 95
contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

L'APE organise son vide-grenier le **dimanche 21 septembre** au stade Paul Mullan.

Toutes personnes voulant donner un coup de main et partager un moment sympathique et intense, **merci de contacter :**
Angélique LOEHR au 06.08.16.26.95
ou Damien Ranger au 07.86.94.45.49.



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON
philou.fillon@orange.fr

Le **vendredi 11 juillet**, rendez-vous était pris pour **34 adhérents de BSN**, afin de rejoindre Bortles-Orgues (Corrèze) pour participer à **Aquaterra**.

Ce rassemblement de coureurs à pied proposait six distances différentes, allant du 5 au 105 km. N'étant pas adeptes des extrêmes, nous nous répartissons sur les distances intermédiaires, à savoir 12, 21, 40 et 65 km.



La nuit précédant la course ne fut pas des meilleures pour beaucoup, l'hébergement en grandes chambrées occasionnant quelques nuisances sonores. Malgré tout, chacun réussira à rallier l'arrivée de sa course avec plus ou moins de facilité, tout en gardant quelques forces pour pouvoir enflammer la piste de danse lors de la soirée festive du samedi soir. La récupération attendra quelques jours, les vacances arrivant à point nommé pour cela.

Nous serons présents à la journée des Associations, n'hésitez pas à venir nous voir !

Tournoi de Volley ball

Organisé par le club de Volley ball de Fontaine Le Comte



Le **samedi 13 septembre 2014** toute la journée au **Stade Paul Mullan de Béruges**

Ouvert à tous - Le tournoi se joue en équipe de 3, féminines, masculines ou mixtes, ouvert à tous, novices ou expérimenté(e)s, grands et petits, jeunes (à partir de 14-15 ans) et moins jeunes. L'inscription se fait sur place, dès 10 heures et le tournoi débutera vers 11 heures.

Des lots seront offerts à chaque participant(e).

Pour tout renseignement, contactez :
Emmanuel BONNET 06 10 67 60 70
Cédric DUPUTIE 06 65 54 71 87

Adhésion de la commune à la Charte Terre Saine

Votre commune sans pesticide

La dangerosité des produits phytosanitaires, pesticides, herbicides, fongicides est une réalité. Ces produits présentent un risque pour la santé : par inhalation ou contact direct lors de leur application ou la fréquentation des espaces traités, puis par ingestion lorsque nous consommons les produits traités ou lorsqu'ils se retrouvent dans l'eau potable. Ces produits ont également des conséquences néfastes pour la faune et la flore. La France commence à prendre la mesure du problème de l'utilisation massive des produits phytosanitaires : la loi Labbé votée en janvier dernier en interdit leur utilisation par les communes à compter du 1er janvier 2020 et par les particuliers à compter du 1er janvier 2022.

Le Conseil Municipal a souhaité anticiper cette échéance en réduisant progressivement l'utilisation de ces produits pour l'entretien des espaces communaux avant leur suppression totale.

L'adhésion à la charte Terre Saine a ainsi été votée à l'unanimité. Ceci nous permet de bénéficier de conseils techniques de la Région et d'un retour d'expérience de dizaines de Communes ayant déjà entrepris cette démarche. C'est aussi clairement afficher notre engagement pour le respect de l'environnement.

Cette démarche implique de réfléchir à la plantation et l'entretien des espaces verts sur la Commune, et la gestion des espaces publics, modifiant considérablement certaines pratiques. Nous informerons et encouragerons également les particuliers sur la nécessité de réduire leur utilisation de ces produits, cela fait partie des engagements de la charte Terre Saine.

Souhaitant impliquer les Bérugéens dans cette réflexion, des réunions seront organisées et une information régulière donnée sur les démarches entreprises.

Si vous êtes intéressés par ce sujet ou d'autres sujets concernant l'environnement, et quel que soit votre avis, **venez participer à la « Commission environnement » qui se réunira le mercredi 17 septembre à 20h30 à la Mairie : elle est ouverte à tous !**

Accéder à Internet sur Béruges



Certaines zones de la Commune souffrent depuis des années de problèmes de connexion à Internet. Particulièrement le hameau de la Torchaise où certains foyers n'ont pas même la possibilité d'avoir une connexion haut débit. Une pétition a d'ailleurs circulé à ce sujet et le Conseil municipal s'associe à cette démarche afin de dénoncer cette situation.

Dans le même temps, Grand Poitiers engage avec France Telecom un plan de déploiement de la fibre optique à destination des particuliers sur tout le territoire communautaire. Ce plan court sur plusieurs années jusqu'en 2020.

Afin de positionner Béruges dans ce calendrier de déploiement, le Conseil municipal propose aux Bérugéens **une petite enquête**



qui permettra d'établir une cartographie graduée des accès à Internet sur le territoire communal. Ce petit sondage consiste à mesurer la vitesse de sa connexion. **Plus d'informations sur le site Internet www.beruges.fr ou en Mairie** pour les plus malchanceux qui n'auraient pas du tout accès à Internet.

Cette cartographie sera publiée et enrichira la négociation avec France Telecom et Grand Poitiers pour faire évoluer le plus rapidement possible les infrastructures de télécommunication de la Commune.

Commission des Bâtiments

La Commission s'est réunie deux fois, les 17 mai et 17 juin avec, notamment, les objectifs suivants : **prendre connaissance, de visu, du Patrimoine de la commune, évaluer son état général et appréhender son utilisation** (Qui l'utilise ? A quelle fréquence ? Pour quel besoin ? Etc.)

Si certains bâtiments ou structures semblent tout à fait adaptés et en bon ou en très bon état général (école, cantine, bibliothèque, local jeunes, salle Claudette, mairie, atelier municipal, salle de sports, stades...), **d'autres soulèvent des questions parce qu'ils sont peu fonctionnels, mal adaptés aux besoins, peu fréquentés, difficiles voire impossibles à mettre aux normes d'accessibilité** qui devaient être applicables aux établissements recevant du public en 2015.

A noter que si le terme a été repoussé de 3 à 9 ans, les Communes devront mettre en place un agenda de mise en œuvre à respecter. Parmi les bâtiments en question, notons – entre autres – **la cure** (et le cabinet des infirmières), **le musée, la salle du Club de l'Amitié, les pièces au-dessus du restaurant scolaire, la maison attenante à la salle des fêtes.**

Par ailleurs, dans son patrimoine immobilier, la commune de Béruges **possède aussi la maison «Rousseau»** (petite enfance et deux logements), **le local Kinésithérapie** (et un logement), **la boulangerie** (et la maison), **plusieurs terrains et aires de jeux**, une **réserve foncière** sur laquelle seront implantés l'EH-PAD et une zone d'habitat. **Elle a aussi en charge l'entretien de l'église.**

La prise en compte de ce patrimoine existant, des besoins des utilisateurs, des contraintes d'entretien et des coûts de fonctionnement au regard de la capacité financière de la Commune (en diminution du fait de la baisse des dotations de l'état prévues sur 3 ans) et des normes d'accessibilité que nous devons appliquer, **nous conduira à répondre à ces questions :**

- entretenir, rénover, rationaliser ?
- réhabiliter ou construire ?
- conserver ou vendre ?

Ce sera le sens de nos réflexions à venir pour lesquelles nous consulterons les utilisateurs et les habitants de notre Commune.

En l'attente de ces choix, nous avons sans tarder et avec le concours des agents techniques de la commune, réalisé et engagé des travaux d'entretien :

- peintures extérieures de l'école,
- enlèvement de la dalle ciment et engazonnement sur l'ancien emplacement du monument aux morts,
- réfection des toilettes publiques extérieures de la salle des fêtes,
- peinture des tables, bancs, vestiaires du stade Paul Mullan,
- débroussaillage et nettoyage de la végétation de la Cure côté Atelier de dorure,
- acquisition d'un lave-vaisselle pour la cuisine de la salle des fêtes, et diverses petites interventions d'entretien.

Forum des Associations – samedi 6 septembre 2014



Les Associations de la Commune tiendront permanence dans la salle des fêtes le samedi 6 septembre de 9h à 12h30 pour présenter leurs activités et prendre les inscriptions.

La Commune offre le vin d'honneur à 12h.

Cet apéritif sera suivi d'un pique-nique tiré du sac dans le jardin archéologique.

Participez ! Venez à la rencontre des nombreuses Associations de votre village !

Journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre 2014

Visite du Musée de Béruges proposée par la Société Archéologique et Historique des Amis de Béruges

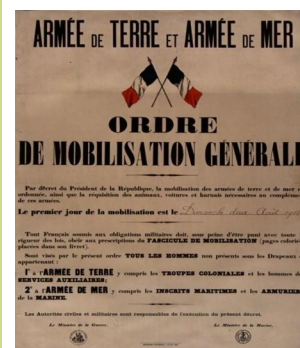
L'association des Amis de Béruges, engagée dans ces journées depuis leur création il y a plus de 30 ans, vous invite les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014, **de 10h à 12h et de 14h à 18h** à venir découvrir ou redécouvrir les richesses du patrimoine bérugéens dans le **musée de Béruges.**

Vous pourrez **découvrir ou redécouvrir le « sentier de l'oppidum »,** aménagé et inauguré le 13 juillet 2014.

A découvrir : l'exposition Béruges 14-18 : l'entrée en guerre

Une exposition se tiendra à la Mairie, dans la salle des mariages : « Béruges 1914, l'entrée en guerre », accompagnée de panneaux explicatifs du conflit de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). Cette exposition sera ouverte au public aux horaires et dates suivants :

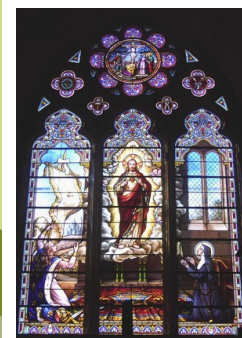
- Le samedi 20/09 de 14h à 18h
- Le dimanche 21/09 de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le mardi 23/09 de 16h à 20h
- Le mercredi 24/09 de 14h à 17h
- Le jeudi 25/09 de 9h à 12h



Source gallica.bnf.fr

Bibliothèque nationale de France

Visite de l'église de Béruges le dimanche 21 septembre 2014 de 14h à 18h



L'église sera ouverte à la visite le dimanche après-midi de 14h à 18h. Une bonne occasion pour venir découvrir **ses vitraux ainsi que son magnifique orgue.** Alexis Pons, de l'Association « Les Amis de l'Orgue », proposera des démonstrations d'orgue.

Découverte des Métiers d'Art

L'Atelier Dorure **FORGET-MORIN**, avec le soutien de la Municipalité de BERUGES, reçoit - à la salle Claudette - des **Artisans Métiers d'Art** pour une **démonstration de savoir-faire le samedi 20 et le dimanche 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

- **Atelier Les Métives :** Françoise Paré-Daviaud - Encadreur ornementaliste
- **Cadres et Loisirs :** Lina Bonnet - Encadreur et formatrice
- **Tailleur de pierre :** Desforges François
- **Conservation-restauration Arts graphiques et livres :** Merlet-Oumanni Hélène



Martine Forget-Morin



Françoise Paré-Daviaud
Encadreur ornementaliste



Lina Bonnet
Encadreur et formatrice



François Desforges
Tailleur de pierre



Hélène Merlet-Oumanni :
Conservation - restauration
Arts graphiques et livres